



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Relations du travail

Fiche du métier

Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)



DESCRIPTION DU MÉTIER

- Installe et répare des produits verriers ou tout autre ouvrage similaire faits de métaux ou de matériaux de substitution (secondaires au verre), tels que différentes sortes de vitres et d'encadrements, de panneaux tympans, d'objets d'ornementation ou de décoration, de revêtements préfabriqués, de murs rideaux (préfabriqués ou non), de portes, de fenêtres, de portes de garage, de devantures ou d'ouvrages similaires en feuilles ou en moulures de métal. ¹

Carrières Construction, édition 2019-2020, Direction des affaires publiques et des communications, Commission de la construction du Québec, en ligne : https://www.cq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Communications/Metiers/metiers_occupations.pdf (consulté le 4 novembre 2020).

CONDITION D'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

- Préalable scolaire catégorie 1 + carte ASP Construction

EMPLOI

- Âge moyen du monteur-mécanicien (vitrier) (2021) : 39 ans
- Âge moyen pour l'ensemble des métiers (2021) : 38,8 ans

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Jours bassin ouvert*	Ouvre fréquemment (+ de 24 fois/an)	S.O.
Moyenne des heures du métier	2018 : 449 heures Projection 2022** : 399 heures	2018 : 1039 heures 2021 : 1091 heures
Nombre de salariés dans la région (apprentis/compagnons)	12	Compagnons : 1611 Apprentis : 1139
Nombre supplémentaire de personnes pour combler l'offre et la demande dans les prochaines années (2019-2028)**	0	365
Émissions de certificats de compétence en 2021 (diplômés/bassin)	0 diplômé 0 non diplômé	25 diplômés 133 non diplômés

* Référence de janvier 2021 à décembre 2021.

** Données provenant du Rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, *Analyse prospective de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, 2019*.

FORMATION ACADÉMIQUE

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Taux d'inscriptions au DEP régional (moyenne 2020-2021)	0 inscription	32 inscriptions
Coordonnées	S.O.	
Estimation des besoins de diplômés	S.O.	550 diplômés

* Reconnaissance des acquis.

CONSTATS RÉGIONAUX

- L'industrie de la construction ainsi que le métier dans la région constituent des aspects à promouvoir auprès des jeunes et des personnes en réorientation de carrière.
- Selon les types travaux, ceux-ci peuvent être réglementés par la Commission de la construction du Québec ou non réglementés. Lorsque les travaux sont non réglementés, les données sur les heures travaillées n'apparaissent pas dans la fiche.
- La moyenne d'heures est affectée par une multitude de facteurs (ex. : rénovation domiciliaire, temps partiel volontaire, début de carrière en milieu d'année, taux de roulement, double certificat de compétence, etc.). À noter que plus de 70 % de la main-d'œuvre font plus de 1200 heures par année rapportées à la Commission de la construction du Québec.
- Côte-Nord : l'excès de la demande en main-d'œuvre est comblé par les travailleurs des autres régions.

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX DU MÉTIER

Association de vitrerie et fenestration du Québec (AVFQ)
Gina Gaudreault, MBA, vice-présidente à la direction
T. : 418 688-1256 | C. : ggaudreault@avfq.com | www.avfq.ca

Association de la construction du Québec
Conseillers en relations du travail
T. : 1 866 939-2271 | C. : directionrt@acq.org